



**Finances – Economie – Emploi
Formation et Chambres consulaires**

OBJET : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022

EXPOSE

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que, dans l'attente de l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation accordée par l'assemblée délibérante doit alors préciser le montant et l'affectation des crédits.

Pour ce qui concerne le budget principal, il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés BP 2021	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget principal
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	283 950,00 €	70 987,50 €	70 500,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 265 500,00 €	316 375,00 €	316 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	2 319 943,00 €	579 985,75 €	550 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	6 509 630,83 €	1 627 407,71 €	1 600 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « SICTOM (TEOM)», il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés BP 2021	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	576 000,00 €	144 000,00 €	144 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	258 198,94 €	64 549,74 €	64 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « ordures ménagères REOM », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés BP 2021	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	18 000,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	24 185,64 €	6 046,41 €	6 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	378 391,29 €	94 597,82 €	94 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « Immobilier d'entreprises », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés BP 2021	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	40 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	27 500,00 €	6 875,00 €	6 500,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	20 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « Office du Tourisme Intercommunal », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés BP 2021	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	25 007,68 €	6 251,92 €	6 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	12 988,20 €	3 247,05 €	3 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	3 000,00 €	750,00 €	0,00 €

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances – Economie – Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 30 novembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal et des budgets annexes SICTOM TEOM, Ordures ménagères REOM, immobilier d'entreprises et Office du Tourisme Intercommunal dans la limite des crédits indiqués ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,

AR-Préfecture

044-200072726-20211213-627-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021

Conseil Communautaire du 9



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le neuf décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Claudie SONNET
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Michel HORHANT
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		X			
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			X		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Jean-Claude DESGUES
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

Mme Annette PIÉTIN est arrivée à 17 h 50 avant le vote de la délibération n° 111 relative aux tarifs des services intercommunaux de l'année 2022.

M. Patrick GALIVEL est arrivé à 17 h 55 lors de la lecture de la délibération n° 112 relative à la création d'un budget annexe Transports.

AR-Préfecture

044-200072726-20211213-627-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021



Le Président,

Alain HUNAUULT